

**U.N. Käerjeng 97**  
**Association sans but lucratif**

**Etats financiers révisés**  
**pour l'exercice clôturé**  
**le 31 décembre 2022**

54E, Avenue de Luxembourg  
L-4950 Bascharage  
**R.C.S. Luxembourg : F 935**

## Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2022

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2022



# U.N. Käerjeng '97 a.s.b.l.

Correspondance: U.N. Käerjeng '97 B.P. 94 L-4901 Bascharage  
Siège: Käerjenger Dribbel 54e, avenue de Luxembourg L-4950 Bascharage  
un97@pt.lu - www.un-kaerjeng.lu - www.facebook.com/UNK97 - R.C.S. F935

BIL: LU66 0029 1544 3340 0000 BILLLULL BCEE: LU40 0019 6600 1300 4000 BCEELULL  
BGL-BNP: LU57 0030 3043 3075 0000 BGLLLULL CCRA: LU89 0090 0000 0352 5417 CCRALULL

À l'attention de l'Assemblée Générale

Bascharage, le 05.01.2023

## Concerne : Rapport de gestion / rapport des administrateurs de l'UNK'97

Nous avons l'honneur de vous présenter ci-après le rapport annuel du Conseil d'Administration de l'U.N. Käerjeng '97 pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2022.

### Activité principale

L'activité principale de l'entité consiste dans la gestion d'un club de football, à laquelle s'ajoutent des activités connexes et accessoires. La revue des affaires décrit les activités de l'entité au cours de l'exercice, ainsi que les perspectives d'évolution probables.

Notre Conseil d'Administration estime la situation sportive à la fin de l'année 2022 comme satisfaisante, et espère vivement le maintien en BGL Ligue au terme de la saison 2022/2023.

### Revue des affaires

Sur le plan financier, avec actuellement la guerre en Ukraine il faut rester vigilant et suivre l'évolution économique et conjoncturelle de près.

Néanmoins, la situation financière de notre club reste fondamentalement saine grâce à une réserve s'élevant à 323 678,30.- euros.

<b>En caisse départ:</b>	<b>330.408,10 €</b>
<b>Recettes</b> du 01.01.-31.12.2022	676.118,17 €
<b>Dépenses</b> du 01.01.-31.12.2022	682.847,97 €
<b>Résultat</b> exercice du 01.01.-31.12.2022	<b>-6.729,80 €</b>
<b>Solde en caisse</b> au 31.12.2022	<b>323.678,30 €</b>



# U.N. Käerjeng '97 a.s.b.l.

Correspondance: U.N. Käerjeng '97 B.P. 94 L-4901 Bascharage  
Siège: Käerjenger Dribbel 54e, avenue de Luxembourg L-4950 Bascharage  
un97@pt.lu - www.un-kaerjeng.lu - www.facebook.com/UNK97 - R.C.S. F935

BIL: LU66 0029 1544 3340 0000 BILLLULL BCEE: LU40 0019 6600 1300 4000 BGEELULL  
BGL-BNP: LU57 0030 3043 3075 0000 BGLLLULL CCRA: LU89 0090 0000 0352 5417 CCRALULL

## Administrateurs/directeurs

La composition du Conseil d'Administration pendant l'exercice sous revue a été la suivante:

Président :

James Thomes

Vice-présidents :

Christian Bour, Tommy Fantini

Secrétaire général :

James Thomes

Trésorier général :

Emile Muller

Trésorier adjoint :

David Zenner

Membres C.A :

Sandra Dondlinger, Steve DUNKEL, Jean-Pierre Kollmesch, Daniele Notarnicola, Yves Sousa Dos Reis

Réviseurs de caisse :

FISCOGEST, Bascharage

Pour le conseil d'administration de l'U.N. Käerjeng '97

James Thomes  
Président

# U.N. Käerjeng 97 A.s.b.l.

**Bilan au 31 décembre 2022**

ACTIF			PASSIF		
	Note(s)	31.12.2022 EUR		Note(s)	31.12.2022 EUR
<b>Actif circulant</b>		<b>375.617</b>	<b>Capitaux propres</b>	5	<b>264.748,85</b>
Créances clients			Résultats reportés		330 408
. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	2.2.4,4	99.992	Résultat de l'exercice		-65.659
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		275.625	<b>Dettes non subordonnées</b>	7	<b>11.601</b>
			Dettes sur achats et prestations de service		
			dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		6.786
			Autres dettes		
			dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		4.815
<b>Comptes de régularisation</b>	2.2.6	<b>19.128,81</b>	<b>Comptes de régularisation</b>	2.2.6	<b>118.396</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>394.746</b>	<b>Total du passif</b>		<b>394.746</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

**U.N. Käerjeng 97 A.s.b.l.**  
**Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022**

**U.N. Käerjeng 97 A.s.b.l.**  
**Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022**

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
	Note(s)		Note(s)
	2022 EUR		2022 EUR
<b>Achats de matières premières</b>	<b>3.421</b>	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>475.420</b>
<b>Autres charges externes</b>	<b>63.653</b>	Sponsors	127.172
Matériel & Equipements	63.653	Cotisations	50.313
<b>Frais de personnel</b>	<b>465.853</b>	Autres	172.696
Indemnités joueurs	209.097	Entrées Spectateurs	16.167
Indemnités entraîneurs	92.610	Transfert Joueurs	24.895
Indemnités tiers	53.779	Buvettes	84.178
Transferts Joueurs	28.075		
Salaires	73.412	<b>Subsides et subventions</b>	<b>195.174</b>
Charges sociales	8.880		
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>203.327</b>		
Compétitions	105.656		
Buvettes	53.210		
Locations diverses	9.759		
Honoraires	8.738		
Primes d'Assurances	1.639		
Arbitres	11.215		
Autres	13.109		
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>-</b>	<b>Résultat de l'exercice (perte)</b>	<b>65.659</b>
<b>Total des charges</b>	<b>736.254</b>	<b>Total des produits</b>	<b>736.254</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

# U.N. Käerjeng 97 A.s.b.l.

## Flux de trésorerie

U.N. Käerjeng 97 A.s.b.l.

### Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

	2022
	EUR
<b>Résultat de l'exercice</b>	- 65.659
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie</b>	
Dotations aux amortissements	
Corrections de valeur sur actif circulant	
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	
<b>Impact net sans incidence sur la trésorerie :</b>	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	
Variation des stocks	
Variation des créances	- 99.992
Variation des comptes de régularisation Actif	- 19.129
Variation des dettes	11.601
Variation des comptes de régularisation Passif	118.396
Variation des provisions	
<b>Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>10.876</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liée au remboursement de prêts à des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liée au remboursement d'emprunts des institutions non financières	-
<b>Entrées sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	
Entrées provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement des montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
<b>Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-</b>
<b>Augmentation/diminution nette de trésorerie</b>	<b>- 54.783</b>

**U.N. Käerjeng 97 A.s.b.l.**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022**

**Note 1 - Généralités**

Le U.N. Käerjeng '97 est issu de la fusion entre le FC UNION SPORTIVE BASCHARAGE, fondé en 1928, et le FC JEUNESSE HAUTCHARAGE, fondé en 1919, décidée par Assemblées Générales Extraordinaires distinctes en date du 16 avril 1997.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à 54<sup>E</sup>, Avenue de Luxembourg,

Bascharage.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

L'association a pour objet la création et la gestion d'un club de football amateur, en particulier la création et la gestion d'équipes de football de toutes catégories d'âge.

**Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation**

Les états financiers ci-joints ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

**2.1 Principes généraux**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les états financiers de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les états financiers donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

**2.2 Modes d'évaluation**

**2.2.1 Valorisation des créances de l'actif circulant**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur du marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

**U.N. Käerjeng 97 A.s.b.l.**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022**

**2.2.2 Valorisations des dettes**

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

**2.2.3 Comptes de régularisation actif et passif**

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçues ou à recevoir pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

**2.2.4 Conversion des postes en devises**

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

**Note 3 - Créances**

Au 31 décembre 2022, le Club a des créances, envers les sponsors et les différents subsides restants à recevoir.

**Note 4 – Capitaux propres**

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

**Note 5 – Dettes**

Le poste des « Dettes » s'analyse comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.786	-
Autres dettes	4.815	-
	<hr/> 11.601	-

Les joueurs évoluant (actuellement) au Club ont confirmé, en mars 2023, avoir reçu toutes les indemnités du club relatives à 2022.

**U.N. Käerjeng 97 A.s.b.l.**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022**

Pendant l'exercice 2022, le Club a payé des honoraires au bénéfice d'un agent pour un montant de 2.000 EUR (2021 : 450 EUR).

**Note 6 – Compte de régularisation passif**

Les comptes de régularisation passif sont composés de produits sur sponsors pour la saison 2022/2023.

**Note 8 - Droits et engagements hors bilan**

Au 31 décembre 2022, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

**Note 9 – Événements post-clôture à la clôture**

Aucun événement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2022.